



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 30 septembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 23 septembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, , Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen

#### Pouvoirs :

Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Isabelle Baltus a donné pouvoir à Cindy Le Hen  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha  
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Daniel Le Bras à 20h40  
Serge Nilly a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

## **2 - VENTE DE TERRAIN RUE SAINT-EXUPERY**

### **Exposé :**

Afin de permettre la construction de son agence commerciale, à l'angle des rues Guynemer et Saint-Exupéry, la société Armorique Habitat a sollicité la cession par la Ville de la parcelle cadastrée section AY n°22 d'une surface de 140 m<sup>2</sup> (voir plan joint).

France Domaine a évalué ce terrain à 700 €.

### **Proposition :**

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord pour la vente de la parcelle cadastrée section AY n°22 d'une superficie de 140 m<sup>2</sup> au prix de 700€, les frais d'actes étant à la charge de la société Armorique Habitat,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte qui sera établi par l'étude des Notaires de QUIMPERLE

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville, Environnement » et « Eau et Lutte contre les inondations » du 11 septembre 2015.

Avis favorable de la Commission des « Finances Evaluation des Politiques Publiques et Administration Générale » du 23 septembre 2015.

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Pour expédition conforme

**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.**

